

## Association « Pour St Pierre du Perray »

## Le courant ne passe plus

## **EDITORIAL**

Depuis quelques temps, notre belle commune est mise à rude épreuve : cambriolages, vols sur les voitures, tentative d'enlèvement, incursion d'un forcené dans une école, fibre optique en déroute, armoires ouvertes et fils arrachés, travaux de voirie à l'arrêt, ... Rien n'avance, la Police municipale s'effrite et reste invisible dans nos rues, les problèmes se multiplient, et cela malgré les 35 % d'augmentation des impôts fonciers votés l'an dernier par la nouvelle municipalité et poursuivis cette année (preuve, s'il en fallait, que la cause de cette augmentation n'était pas du fait de la Municipalité précédente comme ils le prétendaient, mais bien de la gestion dépensière de la nouvelle Municipalité).

Et dans le même temps, M. Verots et son groupe décident de vendre notre Centre Technique municipal neuf rue Clément Ader 109 200 € en dessous du prix de l'évaluation des Domaines. Gros cadeau à une entreprise commerciale privée. Indécent et scandaleux, surtout pour des élus qui viennent d'augmenter les impôts comme ils l'ont fait.

Lors de la campagne des municipales, ils ont dit on fera tout mieux sans augmenter les impôts. C'est tout le contraire qui s'est produit. Ils ont trompé les habitants et les habitants s'en rendent compte.

Refusons ces décisions aberrantes, et irrespectueuses des habitants. Unissons nos forces pour un avenir meilleur, au service des St Perrayens. Rejoignez notre action.

**Catherine Aliquot-Vialat,** Présidente de l'Association Maire de St Pierre du Perray de mars 2014 à juin 2020 Conseillère municipale

Au dernier conseil municipal, les élus (sauf ceux de notre groupe), ont voté la mise à disposition d'une parcelle de terrain à l'intérieur du cimetière permettant l'implantation d'une antenne pour les opérateurs de communication.

Autoriser l'implantation d'une antenne à cet endroit est un manque de respect vis-à-vis des personnes qui viennent se recueillir sur la sépulture de leur défunt et des défunts eux-mêmes. Nous sommes opposés à cette décision.

Fibre fébrile : savez-vous que D. Vérots a été nommé Monsieur FIBRE OPTIQUE au sein du Grand Paris Sud ?... C'est vrai qu'il œuvre en toute discrétion.

Au premier conseil de GPS de cette année 2022, il aurait pu défendre nos intérêts. Seulement voilà, il a probablement été débranché à l'insu de son plein gré! (comme les St Perrayens de la fibre)

Lui et notre seconde élue représentant la commune à GPS n'ont daigné ni assister ni se faire représenter. La fibre, cela les branche t-ils ? Philippe Thériaud



En complète contradiction avec ce qu'il avait affirmé durant sa campagne, M. Vérots et ses élus ont voté une délibération qui les engage à une surdensification des programmes de construction, en contrepartie d'une aide financière par logement créé répondant à ces critères. Le SDRIF Schéma Directeur de la Région Ile de France exige déjà un minimum de 35 logements à l'hectare. Là, il s'agit de construire avec une densité supérieure à 0,8, soit une densité 3 fois supérieure à celle du SDRIF.

L'Etat est d'ailleurs très clair; il dit que « cette aide sera versée aux communes pour des programmes de logements denses autorisés à la construction ».

Une brigade verte a, paraitil, été mise en place. Mais aucune amélioration n'est constatée. Les crottes de chiens (en particulier sur la promenade le long du lac de la Mairie) jonchent le sol et les pelouses et empêchent les enfants de profiter de ces espaces. Les effets d'annonce ne suffisent pas, il faut de l'efficacité.



Si vous partagez nos idées, rejoignez-nous,

Adhérez ou faites un don à notre Association - bulletin sur notre site internet tél. 06 75 98 40 45 Email : c.aliquotvialat@free.fr

www.facebook.com/c.aliquotvialat

www.pour-st-pierre-du-perray.fr



Depuis quelques temps notre ville est devenue la cible des truands, oui des truands, car ils n'hésitent pas à démonter les voitures en plein jour, sans oublier les cambriolages.

On nous a promis plus de policiers municipaux, et des agents supplémentaires, mais rien ne se fait. Elargir la pose des caméras mais rien ne se fait. D'ailleurs où sont les policiers existants, on ne les voit plus dans les rues.

Zouhouroi Ferblantier, Conseillère municipale

La Municipalité vient de faire voter la vente d'un pavillon du patrimoine communal à l'Association SNL (Solidarité Nouvelle Logement) qui attribue ses logements à des personnes qui n'ont pas accès au logement social. Nicole Laouénan était à l'origine de cet achat par l'Association SNL dont elle était la représentante sur le secteur. Nous avons une pensée pour elle. Sur un précédent Conseil municipal avait été vendu un autre pavillon du patrimoine communal à son occupant. Le Conseil municipal a voté ces deux délibérations à l'unanimité.

Mais ce qui nous inquiète, c'est de voir qu'il n'est pas question, dans le même temps, d'acquérir un ou plusieurs appartements à la place, car **la commune a besoin de logements d'urgence** pour répondre à titre provisoire, à des situations d'urgence (violences intrafamiliales, incendie du domicile, ...). Sur le mandat précédent, nous avions pu dépanner, grâce à ce type de logements, plusieurs familles sur le mandat.

Il faudrait utiliser le fruit de ces ventes pour acquérir un ou plusieurs appartements lors de la construction de nouveaux programmes, pour que la commune puisse répondre à ces situations.

En 2019, sous l'ancienne municipalité, il y avait 7 policiers municipaux présents, qui avaient été armés pour protéger les habitants et pour leur propre sécurité.

En un an et demi, après l'arrivée en juillet 2020 de M. Verots, **5 policiers** municipaux (75 % de l'effectif) ont démissionné.... Sont-ils méprisés ? Leur mission a-t-elle été revue à la baisse ? Les cambrioleurs semblent bien informés, malheureusement, et agissent en toute quiétude...

Certains secteurs du Centre Ville sont en très mauvais état comme la rue Traversière (entre l'arrière de la rue du Commerce et la galerie Intermarché). Devant le Laboratoire d'analyses médicales, le sol est dangereux, soulevé par des racines, et très accidentogène.

L'EPA Sénart doit financer ces travaux dans le cadre de la **rétrocession** de la ZAC du Trou Grillon. En 2019, quand j'étais Maire de la commune, nous avons travaillé sur ce sujet avec l'EPA Sénart. Ces travaux étaient imminents. Deux ans après l'arrivée de M. Verots, rien n'est fait. Il est urgent de s'en occuper!

De même, il était prévu la réfection par l'EPA Sénart du **trottoir** devant **l'école Manuréva** et la plantation d'arbustes qui n'endommagent pas les trottoirs.

Pour la première fois, les seniors ont vainement cherché le foie gras et le vin blanc dans leur colis. Depuis deux ans, la situation sanitaire les ayant beaucoup affectés, il est regrettable de les avoir privés de ce plaisir. Thérèse Thériaud

La municipalité veut que les professeurs des écoles pensent à aérer les salles... Mais pour lutter efficacement contre le Covid19 les virus et les bactéries, il aurait fallu que la municipalité équipe les salles de classes d'appareils de purification de l'air aux ultraviolets. La France possède des entreprises nationales leaders dans ce domaine!

J'en ai marre de payer des impôts et de voir que la mairie n'a rien mis en place sur la commune pour ses habitants dans le cadre de la crise du Covid. D'autres municipalités se sont plus investies (centres de vaccination,...)

M. Verots a donné le feu vert pour la construction d'immeubles, **100** logements au total, rue du Lavoir.

Lui qui s'est fait élire en promettant de bloquer la construction des immeubles ! Sa promesse n'aura pas duré longtemps !

Une fois élu Maire de la commune en juillet 2020, M. Verots a viré de son poste Mme Julie LINEL Directrice Générale des Services (DGS) dès la première semaine. **Quelle brutalité!** Mme Linel, fonctionnaire de catégorie A, a servi la commune pendant plus de 30 ans, d'abord sous le Maire M. Jullien, puis sous le Maire M. De Rus où elle était déjà Directrice de l'urbanisme, puis sous le mandat de Mme Aliquot-Vialat qui l'a nommée DGS.

La responsable des marchés publics et des Achats est partie au bout de 2 mois, le responsable de l'informatique a suivi ainsi que la responsable du CCAS! Sans parler de la police municipale où cela a été une véritable hémorrhagie.

Après avoir viré ou poussé dehors tous ces agents, M. Verots dit qu'il a du mal à retrouver les papiers...